

# Ce que le coronavirus (COVID-19) signifie pour les travailleuses et travailleurs du secteur du jeu

18 mars 2020

## À PROPOS DU SECTEUR DU JEU CANADA

L'industrie canadienne du jeu, qui comprend les loteries, les terminaux de loterie vidéo (TLV), les casinos, les salles de bingo et les courses de chevaux (pari mutuel), continue de jouer un rôle économique important dans tout le pays, en soutenant l'emploi et en générant des revenus essentiels pour les provinces et les municipalités.

En 2018, le PIB total des industries du jeu au Canada a atteint environ 2,5 milliards de dollars, soit 0,1 % du PIB total du pays. Unifor représente près de 9 000 travailleuses et travailleurs du secteur du jeu dans les casinos, les hippodromes et les loteries du Canada, et nous sommes le plus grand syndicat de travailleuses et travailleurs du secteur du jeu du pays.

## LA VULNÉRABILITÉ DU SECTEUR DU JEU AU COVID-19

Le secteur canadien du jeu est extrêmement vulnérable aux risques externes tels que les pandémies, comme le COVID-19. Lorsque l'économie souffre et que les revenus des ménages diminuent ou sont mis en danger, les dépenses discrétionnaires consacrées aux activités de loisirs comme le tourisme et les jeux sont immédiatement réduites. Les lieux de rassemblement publics tels que les casinos, les hippodromes et les salles de bingo créent des conditions propices à la transmission de maladies dans la communauté, et la fréquentation du public va naturellement diminuer ou cesser complètement, ce qui peut entraîner des pertes d'emplois et des mises à pied. En outre, les établissements de jeux risquent fort d'être fermés lorsque les gouvernements adopteront des mesures d'urgence, comme nous l'avons vu en Colombie-Britannique, Ontario et au Manitoba.

Les travailleuses et travailleurs du secteur du jeu sont vulnérables à plusieurs égards. La plupart d'entre eux sont en contact direct avec le public, ce qui représente un risque énorme pour la santé et la sécurité en cas de pandémie. De nombreux travailleurs et travailleuses du secteur du jeu peuvent ne pas être admissibles à l'assurance-emploi (AE), et leur couverture des prestations peut dépendre d'un nombre minimum d'heures travaillées au cours d'une période donnée. De plus, certains travailleurs et travailleuses gagnent des pourboires qui font partie de leur revenu, et l'AE peut ne pas les indemniser équitablement ou adéquatement pour cette perte de revenu.

### CE QUE LE SYNDICAT ATTEND DES EMPLOYEURS

Équipements, procédures et politiques de protection appropriés

Une formation à la sécurité appropriée

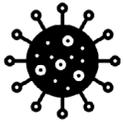
Protocole d'hygiène personnelle strict

Mesures de distanciation sociale

Pas de notes de médecin pour demander des indemnités de congé de maladie

Remplacement intégral du salaire ou autre aide au revenu qui reconnaît la perte de pourboires

Couverture complète des prestations pendant la durée de la crise



## COMMENT LES SECTIONS LOCALES DU SECTEUR DU JEU PEUVENT-ELLES SOUTENIR LES MEMBRES?

Nous assistons de plus en plus à la fermeture complète de nombreux établissements de jeux, province par province, et ces fermetures créent des problèmes particuliers pour les membres d'Unifor. Les sections locales peuvent demander aux responsables gouvernementaux à adopter des politiques de remplacement du salaire, notamment en élargissant l'admissibilité aux prestations d'assurance-emploi (y compris les prestations de maladie). Certains travailleurs et travailleuses du secteur du jeu peuvent ne pas être actuellement admissibles à l'assurance-emploi, de sorte qu'il peut être nécessaire d'abaisser ou d'éliminer les seuils de qualification. Les travailleurs et travailleuses du secteur du jeu devraient recevoir une aide au revenu complète, y compris un soutien des employeurs, pendant cette période de crise. En outre, le cas échéant, les employeurs doivent être tenus d'étendre la couverture complète des prestations pendant la durée de la crise, indépendamment du nombre d'heures de congés de maladie en réserve.

Là où les établissements de jeux sont encore ouverts et opérationnels, les sections locales doivent veiller à ce que les membres aient accès à des équipements, des procédures et des politiques de santé et de sécurité adéquats et appropriés de la part de leurs employeurs, en utilisant une approche basée sur le risque. Cela est particulièrement important pour les personnes qui sont en contact étroit avec les clients et les espaces publics. Ce qui comprend une formation appropriée sur une base régulière afin que le personnel ait les meilleures connaissances disponibles pour la sécurité personnelle dans une situation qui évolue rapidement et de manière fluide.

Les travailleuses et travailleurs du secteur des jeux doivent comprendre qu'ils sont particulièrement exposés en raison de la nature de leur travail en première ligne et en contact avec le public. Par conséquent, les employeurs doivent communiquer aux travailleuses et travailleurs des protocoles stricts en matière d'hygiène personnelle et d'hygiène des installations, ainsi que des mesures de distanciation sociale et de sécurité avec les collègues et les clients.

Les sections locales doivent veiller à ce que les employeurs et les gouvernements n'exigent pas des travailleuses et travailleurs du secteur du jeu qui tombent malades ou présentent des symptômes de type grippal qu'ils fournissent des notes de médecin afin de pouvoir demander des indemnités de congé de maladie. Tout employé suffisamment responsable pour se déclarer malade, s'isoler ou se mettre en quarantaine ne doit faire l'objet d'aucune pénalité financière.

Unifor a lancé un guichet d'information pour ses membres sur la pandémie à l'adresse [unifor.org/COVID19fr](https://unifor.org/COVID19fr) et encourage les membres à consulter régulièrement le site pour les mises à jour.

Abonnez-vous à Unilien, l'infolettre nationale hebdomadaire du syndicat, à l'adresse [unifor.org/sabonner](https://unifor.org/sabonner) et téléchargez l'application mobile Unifor sur votre appareil intelligent.